

Catastrophe : la profession d'avocat va disparaître

Actualité législative publié le **04/12/2019**, vu **4308 fois**, Auteur : [Maitre Loeiz Lemoine](#)

Bruno Lemaire prédit l'extinction de la profession d'avocat

Mes chers confrères qui luttez chaque jour et affrontez sans découragement ce *struggle for life*,

Mesdames et Messieurs les magistrats avec qui nous travaillons tous les jours,

Mesdames et Messieurs les justiciables actuels ou potentiels, que nous assistons et défendons sans relâche,

Vous tous mes chers concitoyens qui pourriez avoir un jour besoin de nos services pour vous-même, votre fiston ou votre vieille grand-mère,

Je suis porteur d'une bien mauvaise nouvelle : il paraît que la profession d'avocat va disparaître.

Certains, qui nous voient comme des requins cerclant autour des cadavres ensanglantés de nos clients, reniflant avidement l'odeur du sang et attendant de pouvoir les dépecer pour s'en repaître, se réjouiront peut-être.

Pourtant nul ne l'ignore : nous sommes, toute modestie mise à part, **indispensables à une société vraiment démocratique.**

Aucune justice véritablement digne de ce nom ne peut être rendue sans nous et c'est pourquoi les avocats existent depuis la plus haute antiquité sans que personne ait sérieusement songé à s'en plaindre.

Nous remplissons une fonction sociale indispensable et même irremplaçable, notamment à l'égard des plus pauvres, ainsi que je le rappelai naguère (1).

Que se passe-t-il donc, est-ce qu'un météore va s'aplatir sur le globe, entraînant l'extinction de masse, exclusive et sélective, des robes noires ?

Point du tout.

C'est notre ministre de l'économie qui le prédit, et peut-être même le souhaite, puisque, interrogé précisément sur le sort des avocats, sort funeste et sur lequel j'ai eu l'occasion de m'exprimer à plusieurs reprises (2) (3), il a fait à Nicolas Demorand cette inquiétante réponse en forme de prémonition (4) (il m'a même semblé voir un léger nuage de soufre s'élever au-dessus de lui) :

« *Y'a des métiers qui vont disparaître. Vous avez l'intelligence artificielle (...) donc tous ceux qui sont à l'équilibre dans leur système de retraite peuvent d'ici cinq ans ou dix ans se retrouver en*

déséquilibre (...) Les métiers changent très vite, il y a des professions qui disparaissent ».

Le raisonnement, si on le comprend bien, consiste à prédire la disparition de cette profession séculaire et même millénaire, d'où déséquilibre de son régime de retraite, le temps que les derniers meurent de vieillesse ou de désespoir.

Il résulte de cette chronique d'une disparition annoncée que d'ici peu, nous viendrons pleurnicher pour demander de la solidarité nationale à notre profit, alors que, actuellement, nous serions de sales égoïstes, en plus de ne rien comprendre à l'évolution du monde.

Rappelons que pour le moment et depuis quelques dizaines d'années, la solidarité passe dans l'autre sens (le tiers environ de nos cotisations est reversé au régime général), mais Monsieur LEMAIRE nous le dit sans ménagement : ça ne saurait durer !

Vous n'êtes pas morts mais vous êtes moribonds, simplement vous le ne savez pas encore.

J'en avais appelé au Président de la République (sans aucun succès et sans aucune réponse, je tiens à le dire) et je suis à deux doigts de solliciter notre Garde des Sceaux : Nicole, je t'en supplie, dis-moi que c'est pas vrai, que nous n'allons pas disparaître comme ça bêtement, pour être remplacés par des robots ? (j'espère qu'elle me pardonnera ce tutoiement intempestif sous le coup de l'émotion).

Je me demande d'ailleurs, non sans vertige, quel serment on ferait prêter à une intelligence artificielle, et je pense qu'on n'osera quand même pas lui demander de faire preuve « d'humanité » comme c'est le cas pour les avocats en chair et en robe (5).

On peut certainement compter sur la probité d'un système informatique, sinon sur son intégrité au sens où l'entendrait un hacker.

Mais quid de la dignité, de la conscience (j'en appelle aux mânes de Philip K. Dick et d'Isaac Asimov), et ne parlons pas de l'indépendance, si ledit système est mis en œuvre par les GAFAM ou les BATX ?

En ce qui me concerne, et j'espère qu'on me pardonnera ce jeu de mots assez moyen, je suis en train de passer du serment d'avocat au serrement de cœur à l'idée que je suis un dinosaure dont les jours sont comptés.

1 - <https://www.legavox.fr/blog/maitre-loeiz-lemoine/lettre-ouverte-monsieur-president-republique-27282.htm>

2 - <https://www.legavox.fr/blog/maitre-loeiz-lemoine/reforme-retraites-nouveau-coup-gueule-27156.htm>

3 - <https://www.legavox.fr/blog/maitre-loeiz-lemoine/coup-gueule-reforme-retraites-27114.htm>

4 - <https://www.youtube.com/watch?v=2wCQHiy3frA> (le passage visé est à 11')

5 - « Je jure, comme avocat, d'exercer mes fonctions avec dignité, conscience, indépendance, probité et humanité »